

Commune de Puissalicon

DECISION N° 2024-22
Acquisition balançoire aire de jeux médiathèque KOMPAN

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération n°2020-24 du 10/06/2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire de la Commune en application de l'article L2122-22 du CGCT,

Vu la proposition présentée par la société KOMPAN, 363 rue Marc Seguin, 77198 DAMMARIE LES LYS pour l'acquisition d'une nouvelle balançoire pour l'aire de jeux de la médiathèque pour un montant de 411,10 € HT,

Considérant la nécessité de remplacer la balançoire de l'aire de jeux de la médiathèque, vétuste et cassée,

Décide

Article 1

D'accepter la proposition financière de la société KOMPAN d'un montant de 411,10 € HT pour l'acquisition d'une nouvelle balançoire pour l'aire de jeux de la médiathèque.

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune, et, conformément à l'article L2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3

Monsieur le secrétaire général de mairie, Monsieur le trésorier sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notification le 27/11/2024
Publication sur le site internet de la Commune le 27/11/2024
Transmission au représentant de l'état le 27/11/2024

Puissalicon le 27/11/2024

The image shows a circular official seal of the Mayor of Puissalicon, Hérault. The seal contains the text 'MAIRE DE PUIS S A L I C O N' around the top and 'Hérault' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A signature in black ink is written over the seal.

Michel FARENC
Maire